

GIRONDE

BRETAGNE

PAS-DE-CALAIS

MOSELLE

NORD

MIDI-PYRÉNÉES

BOUCHES-DU-RHÔNE

POITOU-CHARENTES

LES CENTRES SOCIAUX

ANALYSE 2013

À PARTIR D'UNE PHOTOGRAPHIE 2011

RHÔNE-ALPES

ÎLE-DE-FRANCE

ÉDITO	1
CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL	2
CARTE DES CENTRES SOCIAUX DU PAS-DE-CALAIS	3
PROJET	4
PARTENARIATS	9
VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE	10
RESSOURCES HUMAINES	12
FINANCES	14
FICHE DÉPARTEMENTALE	15

ÉDITO



Dans le respect des engagements de la convention d'objectifs et de gestion 2009/2012 qui a conforté l'animation de la vie sociale comme levier de la politique familiale et sociale de la Caf, une circulaire relative à l'animation sociale est parue le 20 juin 2012.

Cette nouvelle circulaire a pour objectif global de « faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne ».

À travers cette plaquette qui est le résultat d'une démarche partenariale entre la Caf du Pas-de-Calais et la Fédération des centres sociaux du Pas-de-Calais avec le soutien du Conseil général du Pas-de-Calais et du Conseil régional Nord/Pas-de-Calais, vous pourrez constater combien les centres sociaux permettent la réalisation de l'animation de la vie sociale sur notre territoire.

Dans un contexte de crise sociale, leur action est indispensable à la préservation du lien social et de la cohésion sociale. S'appuyant sur la participation des habitants et partant de leurs préoccupations, les centres sociaux s'attachent à développer leur pouvoir d'agir sur leur vie et leur environnement.

Cette plaquette, produite dans le cadre de l'observatoire national des centres sociaux, a pour but de valoriser la diversité des actions issues des projets sociaux en réponse aux besoins des habitants et aux enjeux de territoire, d'identifier le mode de gouvernance des centres, de mieux connaître leurs moyens humains et financiers ou encore la qualité de leurs partenariats.

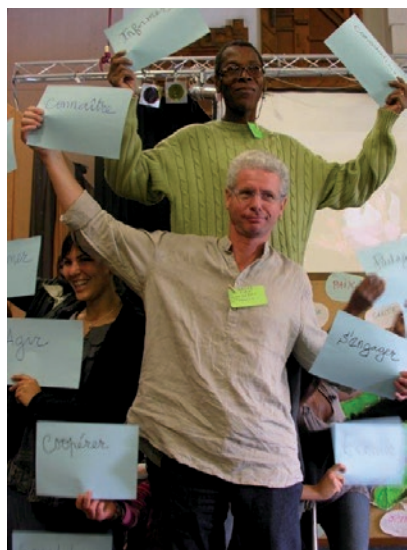
C'est donc l'occasion pour cette deuxième année d'étude de mieux appréhender le cadre d'intervention des centres sociaux de notre département.

Alain Boisson, Président de la Fédération des centres sociaux du Pas-de-Calais

Alain Dubreucq, Président de la Caisse d'allocations familiales du Pas-de-Calais

CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

SUR SON TERRITOIRE D'IMPLANTATION, LE CENTRE SOCIAL, C'EST :



- Un équipement de **proximité**, qui veille à l'**accueil** des personnes et des familles et à la mixité sociale, avec une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.
- Un lieu de **rencontres** et d'**échanges** entre les **générations**, un lieu d'**animation** de la vie sociale locale, qui favorise la démocratie de proximité.
- Un équipement qui favorise l'**initiative des habitants** et leur implication dans des dynamiques de **développement social** et dans des actions collectives.
- Une équipe d'animation composée de **professionnels** et de bénévoles engagés dans les actions et la gouvernance du projet, et dans des partenariats de territoire.
- Un lieu de promotion de valeurs et de principes comme le respect de la **dignité humaine**, la **solidarité**, la neutralité, la mixité et la participation.

DES TEXTES FONDATEURS SUR LES CENTRES SOCIAUX

Pour la FCSF:

la Charte fédérale d'Angers de juin 2000

« Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. » *extrait*

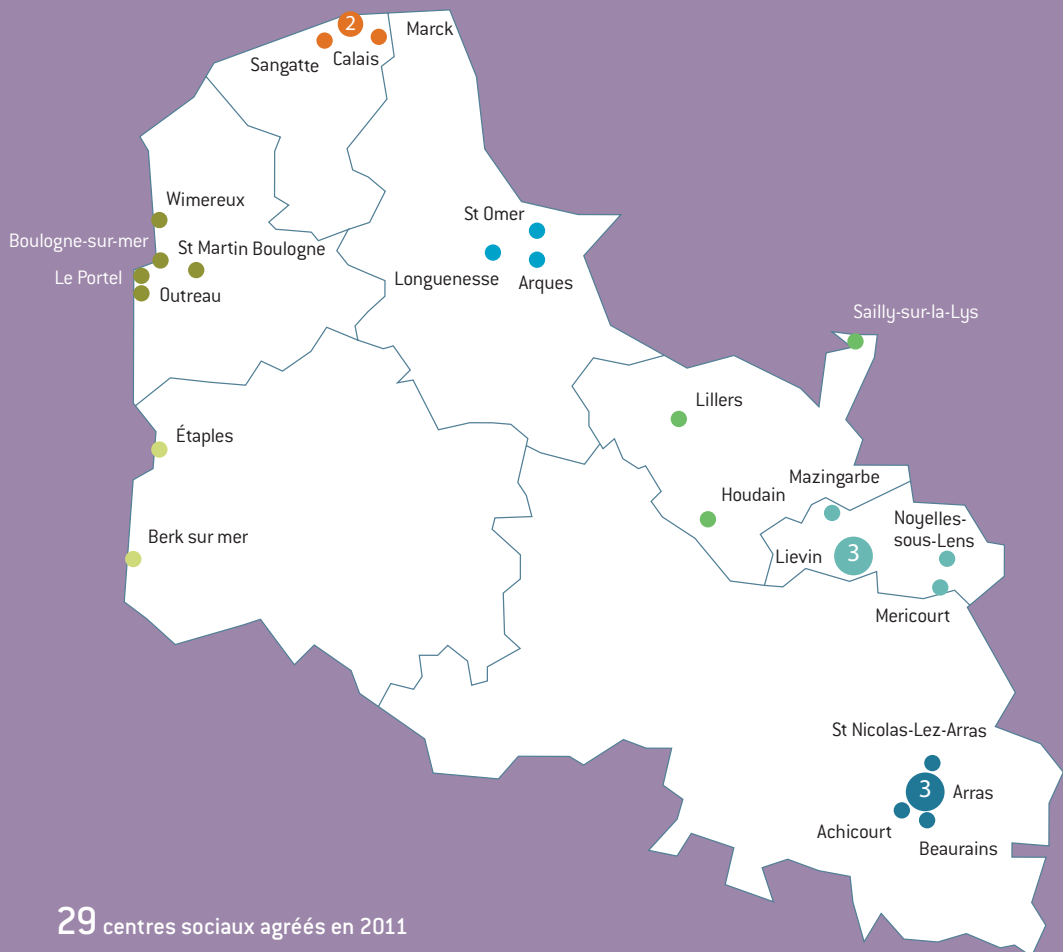
Pour les Caf :

la circulaire Animation Vie Sociale de juin 2012 (LCAVS)

« [les centres sociaux] poursuivent trois finalités [...] :
- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. » *extrait*

RÉPARTITION DES CENTRES SOCIAUX DU PAS-DE-CALAIS



29 centres sociaux agréés en 2011

PROJET : GÉNÉRALITÉS

UN PROJET DÉFINI TOUS LES 4 ANS

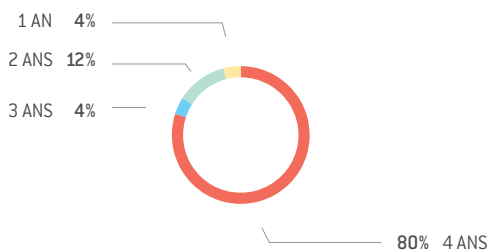


L'agrément d'un centre social est prononcé par la Caf pour une durée maximale de quatre ans sur la base d'un projet. Celui-ci est défini en lien avec des habitants et des partenaires à l'échelle de

son territoire d'intervention. L'étape de renouvellement de l'agrément est l'occasion de réaliser une évaluation du précédent projet, d'établir un diagnostic participatif et partagé, de définir des axes stratégiques et un plan d'actions. Ces projets pluriannuels engagent une diversité d'actions qui correspondent à autant de besoins ou d'intérêts des habitants.

Circulaire Animation Vie Sociale (AVS) de juin 2012

80% des centres sociaux du Pas-de-Calais ayant répondu ont un agrément pour 4 ans.



TERRITOIRES D'INTERVENTION



100% des centres sociaux sont situés en zone urbaine.

2/3 À L'ÉCHELLE D'UNE COMMUNE

Les deux tiers des centres interviennent à l'échelle d'une commune, un tiers intervient à l'échelle du quartier périphérique ou du quartier central sur lequel il est implanté. A noter cependant qu'un centre social de quartier peut concerner un nombre plus important de personnes qu'un centre à l'échelle communale.

3/4 EN POLITIQUE DE LA VILLE

Les trois quarts des centres sociaux sont situés sur un territoire en Politique de la ville, un plus pour le développement de leurs projets.

PROJET : GÉNÉRALITÉS

COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS LA PROBLÉMATIQUE PRINCIPALE SUR VOTRE TERRITOIRE CETTE ANNÉE ?

- 1- La situation d'isolement et le manque de repères de certains habitants.
- 2- La question des coopérations et des liens à créer.

COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS LA PRÉOCCUPATION PRINCIPALE DE VOTRE CENTRE SOCIAL CETTE ANNÉE ?

- 1- Les difficultés socio-économiques et éducatives des familles.
- 2- Les baisses de financement pour les centres.

QUELS SONT LES AXES PRIORITAIRES DE VOTRE PROJET SOCIAL EN COURS ?

- 1- La parentalité et la santé.
- 2- La participation des habitants et la vie associative.
- 3- L'accueil et l'information des publics.

UN LIEU D'ACCUEIL ET DE RASSEMBLEMENT



Le centre social propose des actions d'animation du territoire et des actions en lien avec les publics. Il est au cœur des préoccupations des habitants et des acteurs locaux. Les centres sociaux ont une approche spécifique du travail social. Ils ont

vocation à « **faire société** » par la prise en compte de la globalité de la vie des personnes, de leur environnement et des interactions présentes. Ils s'efforcent de **traiter les causes et non les conséquences**, et de mettre en cohérence les actions

avec les besoins repérés. Ils visent en permanence la mixité sociale. Ainsi, le « **faire société** » des centres sociaux peut se traduire comme **agir ensemble pour le changement**.

PROJET

LES CENTRES SOCIAUX TRADUISENT LOCALEMENT LES POLITIQUES SOCIALES NATIONALES.
LIEUX D'ANIMATION TRANSVERSAUX, ILS S'ADAPTENT À LEUR CONTEXTE
DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS.

LA PRÉSENCE AUX FAMILLES SUR LES TERRITOIRES

PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE



100% des centres sociaux mènent des actions petite enfance.

- 79% - Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)
- 67% - Activités d'éveil
- 50% - Lieu d'accueil enfant parent (LAEP)
- 29% - Halte-garderie
- 17% - Relais assistantes maternelles (RAM)
- 17% - Crèche



100% des centres sociaux mènent des actions enfance.

- 88% - ALSH
- 80% - Activités périscolaires
- 80% - Activités d'éveil, sportives et culturelles
- 68% - Aide aux devoirs ou soutien scolaire
- 36% - Séjours vacances



88% des centres mènent des actions pour les pré-ados.

- 84% - Activités culturelles ou sportives
- 76% - Participation à des événements sur le territoire
- 68% - Accompagnement de projet
- 60% - Accueil jeunes ou animation de rue



84% mènent des actions pour les ados.

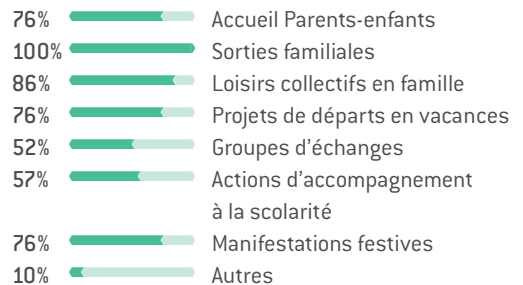
- 84% - Accompagnement à la participation à des événements sur le territoire
- 76% - Activités culturelles ou sportives
- 72% - Accompagnement des ados pour des projets
- 64% - Accueil jeunes ou animation de rue

ACTIONS FAMILLES

RÉFÉRENT FAMILLE



84% des centres sociaux répondant à l'enquête ont un salarié « référent famille » dont le poste est financé en partie par la Caf (92,5% au niveau national). Ils mènent des projets d'animation collective famille.



PARENTALITÉ



92% des centres sociaux répondant à l'enquête mènent des actions autour de la parentalité (90% au niveau national).

PROJET

JEUNES ADULTES : INSERTION ET ENGAGEMENT



78% des centres mènent des actions auprès des jeunes et jeunes adultes.

94% accompagnent des projets de loisirs.

72% accompagnent des projets scolaires ou professionnels.



56% des centres sociaux accompagnent au moins 3 projets/actions à l'initiative des jeunes [40% au niveau national].

DE L'ÉCOUTE ACTIVE AUX PROJETS DES HABITANTS



des centres sociaux mènent des actions hors les murs en lien avec les habitants ou des actions d'accompagnement, et ce en relation avec les enjeux du territoire. La santé (80% des centres) et le logement (60% des centres) sont les principales thématiques de ces actions hors les murs.



des centres sociaux sont associés à des actions collectives portées par des habitants, en étant non pas pilotes mais « accompagnants ».

DES VECTEURS DE L'EXPRESSION ET DE LA CAPACITÉ D'AGIR



80% des centres sociaux accompagnent au moins 3 actions ou projets à l'initiative d'habitants, dont des actions qui ont pu s'autonomiser.



des centres sociaux ont soutenu la création de structures autonomes. Celles-ci sont très diversifiées et vont de la bourse aux vêtements au journal de centre social, en passant par un comité ou une association d'usagers, l'alphabétisation, une association de danseurs et chanteurs, un départ en vacances familiales, des ateliers cuisine, un atelier marche. Ainsi, les centres sociaux accompagnent des initiatives d'habitants.

SORTIES VACANCES

151 FAMILLES ainsi que 263 jeunes et 44 personnes de plus de 60 ans ont été accompagnés en 2011 pour partir en vacances, en dehors des sorties familiales. On constate néanmoins entre 2010 et 2011 une baisse importante des accompagnements de publics pour un départ en vacances.

ACTIONS LIÉES À DES ENJEUX DE TERRITOIRE

LES CENTRES SOCIAUX SONT EN PRISE DIRECTE AVEC DES ENJEUX DE LA VIE QUOTIDIENNE DES HABITANTS. DES DYNAMIQUES COLLECTIVES ET DES ACTIONS CONCRÈTES SE METTENT EN PLACE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS ET ATTENTES DES HABITANTS.



96% des centres sociaux ont une action autour de la **SANTÉ**.



44% des centres sociaux ont une action autour du **COMMERCE**, de l'**EMPLOI** et de l'**ÉCONOMIE**.



72% des centres sociaux ont une action autour du **VIEILLISSEMENT**.



36% des centres sociaux ont une action autour de l'**INTÉGRATION DE NOUVEAUX HABITANTS**.



68% des centres sociaux ont une action autour de l'**ISOLEMENT / EXCLUSION / PAUPÉRISATION**.



56% des centres sociaux ont une action autour du **LOGEMENT** et de l'**HABITAT**.



20% des centres sociaux ont une action autour du **TRANSPORT**.

SANTÉ

Dans un département avec des indicateurs sanitaires dans le rouge*, les centres sociaux s'emparent de la question par la prévention et la promotion de la santé. Ils agissent en informant, orientant et faisant valoir le droit à la santé, en facilitant les passerelles entre les habitants et les professionnels de santé.

Trois axes ont été retenus en 2011, lors de l'Université fédérale des centres sociaux à Sangatte :

1. prendre soin de soi, en développant des partenariats avec des associations de patients ou des professionnels de santé,
2. prendre soin des autres,
3. encourager et accompagner les envies d'agir des habitants-citoyens pour peser au niveau global sur la politique de santé.



* Le taux de mortalité dans le Nord-Pas-de-Calais est un des plus élevés de France et décroît moins vite qu'au niveau national (source INSEE, INSERM – CépiDc. Traitement : CRS Nord-Pas-de-Calais.)

PARTENARIATS

LE CENTRE SOCIAL S'INSCRIT DANS UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE LOCALE.
IL NE TRAVAILLE PAS SEUL, EN PARTICULIER SUR LES THÉMATIQUES FORTES QUE SONT
LA SANTÉ ET LE VIEILLISSEMENT.

DIALOGUE ÉLUS-HABITANTS EN ACTES



LE CENTRE SOCIAL
RAPPROCHE LES CITOYENS
DU POLITIQUE.

4,2 RENCONTRES ÉLUS/HABITANTS

ont eu lieu en moyenne dans chaque centre social,
(au total 47 rencontres dans 11 centres).

Principaux thèmes :

- les compétences du centre social municipal,
- la rénovation urbaine, l'accessibilité,
- l'éducation,
- l'accompagnement à la scolarité,
- l'évaluation des actions développées dans le cadre de la politique de la ville...

AVEC LES ASSOCIATIONS D'HABITANTS

80% des centres sociaux sont partenaires
d'associations d'habitants *(20 centres sur 25).*

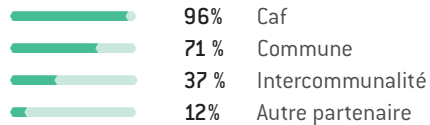
Il s'agit :

- d'associations de quartiers (85%),
- d'associations de parents d'élèves (60%),
- d'associations de consommateurs (25%),
- d'associations de locataires (25%).

11,7 ASSOCIATIONS sont accueillies en moyenne
dans chaque centre social *(24 centres concernés).*

Elles le sont à 81% pour une fonction ressources
(aide au projet, formation, accompagnement, service...) ;
dans 19% des cas, ce sont des associations partenaires.

DES CONVENTIONNEMENTS LOCAUX



Dans le Pas-de-Calais, les conventions globales sur le projet social des centres sont plus signées avec la Caf et les collectivités locales qu'au niveau national. Par contre, il existe beaucoup moins de conventions globales avec un autre partenaire *(France : 35,15%).*

84% des centres sociaux signent une convention spécifique sur des actions.

VIEILLISSEMENT

De plus en plus confrontés aux problématiques du vieillissement par la présence accrue de personnes retraitées parmi leurs adhérents et leurs bénévoles, six centres sociaux bénéficient en 2011 d'une convention avec la CARSAT. Il s'agit via la démarche animation globale, de développer des actions collectives visant à accompagner les transitions (passage à la retraite), lutter contre l'isolement et maintenir le lien social, développer la relation entre générations et l'utilité sociale.

VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE

LE BÉNÉVOLAT EST UNE RÉALITÉ INCONTOURNABLE POUR FAIRE VIVRE AU CÔTÉ DES PROFESSIONNELS
LES INSTANCES DE DÉCISION ET LES ACTIVITÉS DU CENTRE.

DES STRUCTURES OUVERTES AUX BESOINS DES HABITANTS

PLUS DE 50% des centres sociaux proposent
régulièrement des activités au-delà de 20h.

60% proposent des activités le week-end et les jours fériés.

Ainsi, ils s'adaptent aux rythmes et aux besoins des habitants.

DES BÉNÉVOLES IMPLIQUÉS

BÉNÉVOLES ET PROFESSIONNELS FORMENT
DES ÉQUIPES QUI FONT VIVRE LES INSTANCES
ET LES ACTIVITÉS DU CENTRE SOCIAL.

630 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉ (pour 24 centres)
se sont investis en 2011 pour animer des activités,
- soit 26 bénévoles par centre.

96% des centres sociaux associent les habitants
à la gouvernance du projet.

Dans les trois-quarts des centres, ils sont associés
via le conseil d'administration.

314 habitants sont associés au pilotage (sur 24 centres),
- soit 13 personnes en moyenne par centre.

17 habitants contribuent au processus de décision
concernant les projets.

S'ENGAGER BÉNÉVOLEMENT, C'EST DONNER DU TEMPS

1 300 h de bénévolat d'activité
en moyenne par centre social (sur 19 centres),
- soit une augmentation entre 2010 et 2011.

315 h de bénévolat administrateur
ou de personnes impliquées dans l'instance de pilotage
en moyenne par centre,
- soit 1/5 ETP de bénévoles impliqués dans la gouvernance
(pour 22 centres).

143 RÉUNIONS de l'instance de pilotage
ont eu lieu en 2011,
- soit en moyenne 6 rencontres par centre.

VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE

S'ENGAGER BÉNÉVOLEMENT, C'EST APPRENDRE ET SE FORMER



S'engager bénévolement dans l'animation d'une activité ou le pilotage du projet ne va pas de soi. Les centres sociaux accompagnent la prise de responsabilités des habitants par des propositions de formation.

3 CENTRES SOCIAUX ont engagé une action de formation en faveur des bénévoles d'activité.



13 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉ ont été formés sur 630 bénévoles.

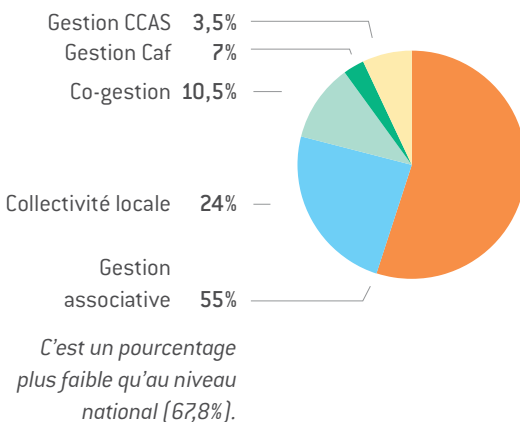
4 CENTRES SOCIAUX ont engagé une action de formation en faveur des bénévoles engagés sur le pilotage.



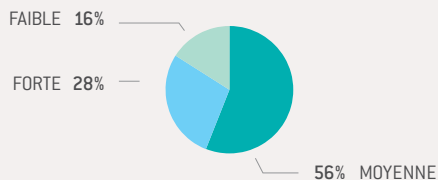
17 ADMINISTRATEURS ont été formés, sur la gestion associative et le pilotage sur 314 bénévoles.

Il serait intéressant pour les bénévoles d'activité de pouvoir bénéficier de formations portant sur le développement personnel et pas seulement sur la qualification.

LA GOUVERNANCE DES CENTRES SOCIAUX DU TERRITOIRE



INTENSITÉ DE LA PARTICIPATION DANS LES DÉBATS DES INSTANCES



RESSOURCES HUMAINES

LE CENTRE SOCIAL ÉLABORE ET RÉALISE SON PROJET GRÂCE AU CONCOURS D'UNE MULTITUDE D'ACTEURS. IL Y A À LA FOIS DES BÉNÉVOLES (D'ACTIVITÉS OU ADMINISTRATEURS) ET DES SALARIÉS (DE L'ASSOCIATION OU MIS À DISPOSITION PAR UN PARTENAIRE).

DES ÉQUIPES PROFESSIONNELLES MULTIFORMES

Dans le détail et au niveau des équivalents temps plein, par centre social.

24 CENTRES SOCIAUX

observés en 2011

1 237 SALARIÉS

- soit 51,5 salariés par centre

375,9 ETP¹ au total

- soit 15,7 ETP par centre

3,5 ETP PILOTAGE

[1,2 ETP direction, 2,3 pour l'accueil, le secrétariat et la comptabilité]

8,3 ETP ANIMATION

[animateur niveau I et II : 3%, niveau III et IV : 45%, niveau V : 39%, non diplômés : 8%, travailleur social et agent de développement I à III : 5%]

2,4 ETP PETITE ENFANCE

1,5 ETP AUTRES [entretien, intervenants techniques...]

CDI/CDD

32% des salariés sont en CDI et

68% en CDD

[contre 43% de CDI et 57% de CDD au niveau national].

1/3 des centres sociaux bénéficient d'une mise à disposition de salariés.

Au total, 8 centres sont concernés pour 19 salariés permanents et 17,8 ETP, - soit 4,17% des permanents et 4,7% des ETP.

EMPLOIS AIDÉS ET CEE²

¹ ETP : Équivalent Temps Plein

² CEE : Contrat d'Engagement Éducatif



43% des centres sociaux ont salarié au moins 1 emploi aidé en 2011. [sur 23 centres ayant répondu]



37,5% des centres font appel à des CEE. [9 centres sur 24].

RESSOURCES HUMAINES

LA FORMATION PROFESSIONNELLE DEMEURE UNE PRIORITÉ

96% DES CENTRES SOCIAUX RÉPONDANT AU QUESTIONNAIRE ONT PRÉVU ET RÉALISÉ DES FORMATIONS POUR LEURS SALARIÉS. LE NOMBRE DE FORMATIONS RÉALISÉES A ÉTÉ EN NETTE HAUSSE PAR RAPPORT À 2010 (222 CONTRE 125).



222 ACTIONS DE FORMATION prévues en 2011 (sur 23 centres), soit en moyenne 9,3 actions par centre social.

199 ACTIONS DE FORMATION réalisées en 2011 (sur 23 centres), soit en moyenne 8,3 actions par centre social.

8 centres sociaux ont proposé des formations qualifiantes à leurs salariés.

69% des diplômes sont des diplômes d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DESJEPS, DEJEPS, BPJEPS*).

16% des diplômes sont liés à la petite enfance (éducateur de jeunes enfants, CAP petite enfance).

L'EXPRESSION DES SALARIÉS

92% des centres sociaux appliquent une convention collective (sur 24 centres qui ont répondu).



*BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (niv. IV)

DEJEPS : Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (niv. III)

DESJEPS : Diplôme d'Etat supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (niv. II)

FINANCES

LE BUDGET MOYEN

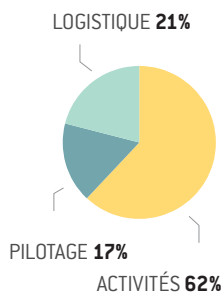
Le budget moyen d'un centre social est de **798 339 €**

Le budget cumulé des 25 centres qui ont répondu est de **19 958 485 €**

Budget minimum : **286 227 €**

Budget maximum : **2 020 023 €**

RÉPARTITION DES CHARGES

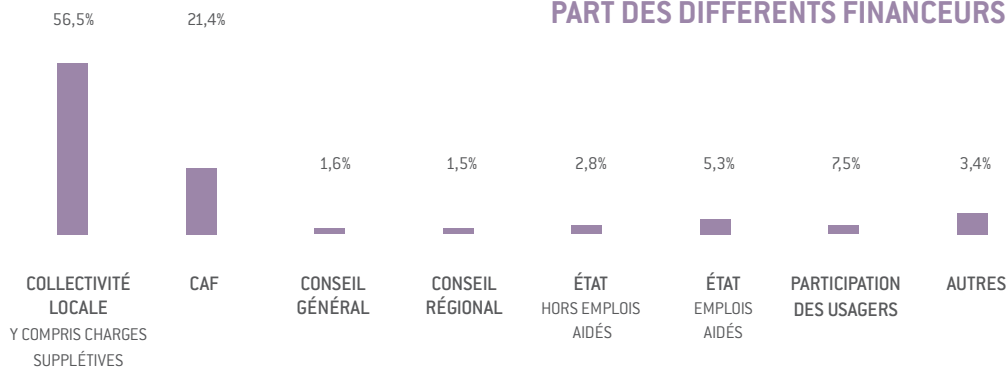


LES CENTRES SOCIAUX, QUELLE SOLIDITÉ FINANCIÈRE ?

Au regard de leur résultat annuel 2011, 5 centres sociaux sur 15 sont déficitaires. Sur ces 15 centres :

- seuls 20% ont un fonds de roulement d'une durée de plus de 3 mois,
- 47% ont une durée de fonds de roulement qui se maintient depuis 3 ans,
- 40% ont une durée qui se réduit,
- 13% ont une durée qui s'allonge.

Dans ces conditions, il apparaît difficile pour les centres sociaux de continuer à innover et expérimenter. Des questionnements d'ordre stratégique se posent pour poursuivre au mieux leur action avec les habitants.



PART DES DIFFÉRENTS FINANCEURS

DES LIEUX QUI PRODUISENT BEAUCOUP ET « COÛTENT » PEU

Avec 15,7 ETP en moyenne chacun, les centres sociaux développent des projets sociaux avec une grande diversité d'actions répondant aux besoins des habitants et aux multiples enjeux de territoire.

Les centres sociaux du Pas-de-Calais en gestion associative accueillent en moyenne 669 adhérents en individuel et comptent en moyenne 419 adhésions familiales.

Dans un contexte socio-économique difficile, les habitants s'investissent de plus en plus activement dans les centres sociaux. On compte en moyenne 26 habitants bénévoles d'activités et 13 habitants impliqués dans le pilotage par centre... une façon d'exister et d'être reconnu.

FICHE D'IDENTITÉ

PAS-DE-CALAIS

29 CENTRES

AGRÉÉS PAR LA CAF

22 ADHÉRENTS

À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

630 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

- SOIT 26,3 EN MOYENNE
POUR 24 CENTRES

1237 SALARIÉS > 375,9 ETP

- SOIT 51,5 SALARIÉS
> 15,7 ETP EN MOYENNE POUR 24 CENTRES

281 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

- SOIT 11,7 EN MOYENNE
POUR 24 CENTRES

314 HABITANTS ASSOCIÉS À L'INSTANCE DE PILOTAGE

- SOIT 13,1 EN MOYENNE
POUR 24 CENTRES

19,9 M€ DE BUDGET CUMULÉ

798 339 € EN MOYENNE PAR CENTRE

47 DÉBATS ORGANISÉS

ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES
- SOIT 4,3 EN MOYENNE POUR 11 CENTRES

MODE DE GESTION

- 16 ASSOCIATIF
- 7 GESTION MUNICIPALE
- 3 CO-GESTION
- 2 CAF
- 1 CCAS

THÉMATIQUES D'ACTIONS-PHARES

- SANTÉ
- VIEILLISSEMENT
- ISOLEMENT/EXCLUSION/PAUPÉRISATION

Le projet SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne 10 territoires pilotes³.

Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004. Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Elle est le fruit d'une démarche partenariale soutenue par la Cnaf et la FCSF.

En 2013, 1 161 centres sociaux sur les 2 090 agréés en 2011 ont été sollicités pour participer à cette expérimentation où il s'agit de « compter autrement », « ne pas tout compter » selon les principes exprimés par Patrick Viveret dans « Reconsidérer la richesse ».

Le taux de réponse national est de 79%, ce qui correspond à un peu plus de 900 centres ayant répondu à l'ensemble des questions.

Coordonnées :

Fédération des Centres Sociaux du Pas-de-Calais

16, avenue Léon Blum

62510 Arques

Tél : 03 21 39 31 25

Mail : centressociaux62@laposte.net

Site internet : pasdecalais.centres-sociaux.fr

Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais

Rue de Beaufort

62015 Arras cedex

Tél : 0810 25 62 30

Site internet : caf.fr

Retrouvez les coordonnées des centres sociaux, des Caf et des fédérations des centres sociaux + les expériences des centres sociaux + une partie Intranet pour les centres sociaux sur www.senacs.fr

³ Bouches-du-Rhône, Bretagne, Gironde, Île-de-France, Midi-Pyrénées, Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes

Retrouvez également les plaquettes locales des 10 sites pilotes sur : www.senacs.fr :



Création et mise en page : Urbanitude

Photos : FCSF - Centres sociaux du Pas-de-Calais

Achévé d'imprimer en Août 2013

Par l'imprimerie Dupli-Cretin

PROJET



www.senacs.fr

